

J'ai noté avec plaisir que le ministre d'État chargé de la santé et du sport amateur (M^{me} Campagnolo) a manifesté son approbation pendant le discours du député. Il est bon que nous ayons cet assentiment ici même à la Chambre et je vois qu'elle fait signe que oui de la tête. J'espère qu'elle fera de même dans certains conseils auxquels elle siège et a droit de vote.

Tous ceux qui connaissent un peu l'histoire du Canada et surtout ceux qui sont assez vieux pour se souvenir d'Agnes Macphail reconnaissent sa contribution très importante à la vie de ce pays. Elle a été de fait la première femme élue à la Chambre des communes. C'était en 1921 et elle y est restée 19 ans. Par la suite, elle fut la première femme élue à la législature de la province de l'Ontario. Les députés ne sont pas sans savoir que le buste de M^{me} Macphail et celui de l'honorable Ellen Fairclough, anciennement député de la Chambre, se trouvent dans le corridor immédiatement au nord de cette enceinte. En d'autres termes, on a déjà reconnu que feu Agnes Macphail est un personnage important de l'histoire du Canada.

Mlle Bégin: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je suis enchanté d'obtenir l'appui non seulement du ministre d'État à la Santé et au Sport amateur, mais aussi celui du très important ministre du Revenu national (M^{lle} Bégin). Je suppose que si le ministre des Communications (M^{me} Sauvé) était ici, elle rendrait cet appui unanime.

Mlle Bégin: Nous savons reconnaître les compétences.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je pense que j'ai marqué un point. Autant en rester là, de crainte que la chance ne tourne. J'appuie sans réserve l'idée du député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo, et j'espère que le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Penner) tiendra compte de ces observations et qu'il s'emploiera à faire acheter cet immeuble à la mémoire d'Agnes Macphail.

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, je ne dirai que quelques mots ce soir sur le bill C-13, tendant à modifier la loi sur les lieux et monuments historiques. Si je le fais c'est uniquement pour signaler au ministre, par l'entremise de son secrétaire parlementaire que je vois ici ce soir, un incident survenu dans ma circonscription non pas une fois, mais deux.

J'appuie sans réserve ce bill, qui a pour objet d'augmenter le nombre des membres de la commission chargée de recommander au ministre d'adopter certaines mesures. Il est normal que les Territoires du Nord-Ouest et celui du Yukon soient représentés à cette commission, comme l'ont si bien dit le député de Battle River (M. Malone) et le porte-parole du Nouveau parti démocratique, le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth).

Je voulais donc signaler ce que j'appelle une querelle de clocher qui met aux prises actuellement dans ma circonscription la Commission des lieux et monuments historiques et les

Sites historiques

sociétés historiques locales. Les plaques qui marquaient les lieux historiques d'intérêt national sont en voie de remplacement dans ma région.

Il y en a une sur un monument érigé à la mémoire de deux Jésuites qui ont passé l'hiver sur les rives du lac Érié, à l'époque des explorations de La Salle sur les Grands lacs et le Mississipi. Il y en a plusieurs autres que l'État fédéral a fait poser. Ces plaques sont remplacées par d'autres portant une inscription bilingue qui donne souvent plus de détails sur l'activité ou l'importance sur le plan national des événements qu'on veut ainsi marquer.

● (2030)

Une de ces plaques portant une inscription bilingue et des renseignements plus détaillés remplace celle qui était accrochée au mur extérieur du musée Eva Brook Donley, dans la ville de Simcoe, musée administré par la Société historique du comté de Norfolk. La société historique locale aimerait garder la plaque originale et la placer à l'intérieur du musée parmi les pièces relatant l'événement qu'elles commémorent, c'est-à-dire le lieu de naissance et la contribution à l'histoire de l'Ontario et du Canada qu'a apportée M. Egerton Ryerson dont un hameau du lac Érié porte le nom, Port Ryerse. M. Ryerson est connu comme le père de l'éducation en Ontario.

La société historique locale n'avait rien à redire au sujet de la nouvelle plaque, mais elle voulait garder la plaque originale. Toutefois, la Commission des lieux et monuments historiques a insisté pour qu'on la lui retourne afin de la faire fondre comme déchet ou quelque chose de semblable. La société locale a jugé bon de prendre possession de la plaque originale et de la cacher afin qu'elle ne soit pas foudue. En fait, monsieur l'Orateur, elle est accrochée dans mon bureau de ma circonscription. La société a adressé au ministre une lettre dans laquelle elle demande la permission de garder la plaque originale dans le musée, requête bien simple qui ne changera rien à la plaque en place à l'heure actuelle. Ce qui me tracasse, c'est l'insistance à vouloir faire fondre la plaque alors qu'elle fait réellement partie de l'histoire de la région. Un incident semblable est survenu dans la municipalité de Nanticoke lorsque les citoyens de la localité ont présenté une demande en vue de garder une plaque originale.

Je demande au secrétaire parlementaire de s'entretenir avec les responsables et de les inciter à faire preuve de bon sens. À mon avis, il s'agit d'une querelle insignifiante. Pourquoi se montrent-ils tellement inflexibles et exigent-ils que ces plaques soient retournées au gouvernement? Elles représentent un moment historique important pour la région et à ce titre elles devraient y rester, selon moi. Si la GRC veut prendre la plaque qui est accrochée dans mon bureau, elle peut le faire, mais je ne pense pas que le ministère aille jusque là. La société historique locale est indignée; toutefois, c'est une chose de peu d'importance dans l'ensemble, mais je demande au secrétaire parlementaire de signaler au ministre la lettre que la société historique locale lui a adressée par laquelle elle lui demande la permission de garder la plaque originale.